

APPEL DE DOSSIERS

Sculptures au Jardin – 10e anniversaire

Du 24 juin au 27 septembre 2026

JARDIN MOORE

1455, chemin Pincourt

Mascouche



À l'occasion de sa 10e édition et du 10e anniversaire de la réouverture touristique du Jardin Moore, Sculptures au Jardin propose le thème ***Passages vivants***.

Au fil des saisons, en constante évolution, le jardin se transforme : il grandit, se fragilise, se régénère. Les œuvres y prennent place et participent, elles aussi, à ce mouvement.

Nous souhaitons cette année porter attention à ce qui circule — entre les êtres, les formes, le temps et la matière. Installée dans un paysage vivant, l'exposition propose une rencontre sensible entre la sculpture contemporaine et la nature. Le jardin devient un lieu de circulation et de dialogue : entre nature et culture, art et environnement, mémoire et présent. Elle offre aux visiteurs une expérience accessible, sensible et ouverte.

Le thème se veut large : il peut être abordé de manière figurative ou abstraite, symbolique ou organique, narrative ou formelle.

Ce que le thème nous évoque

Ce thème a fait naître chez le comité organisateur certaines images et associations d'idées. Nous vous les partageons comme des pistes de réflexion destinées à nourrir votre imaginaire — et, nous l'espérons, à vous inspirer — sans en limiter la liberté. Les idées suivantes ne constituent ni des catégories ni des contraintes.

Mémoire vivante et transmission

Ce qui demeure, ce qui se transmet. Œuvres abordant la mémoire, l'hommage, la trace et la transmission entre générations, espèces, cultures ou formes de vie.

Les Cycles du vivant

La transformation comme moteur du monde vivant. Propositions explorant les cycles naturels — floraison, croissance, décomposition, régénération — ainsi que la transformation de la matière et du temps.

Les corps du vivant

Humains, animaux, végétaux, insectes ou mondes invisibles. Les corps — visibles ou invisibles — comme des formes, des structures, des présences et des systèmes en interaction.

Œuvres admissibles

Sculptures au Jardin accueille des œuvres existantes ainsi que des créations inédites. Les deux sont considérées avec la même attention. Ce qui guide d'abord la sélection est la qualité artistique de la proposition, sa sensibilité au lieu et la manière dont elle entre en résonance avec l'esprit de ***Passages vivants***.



L'artiste invitée 2026

Pour cette 10e édition anniversaire, nous accueillons avec fierté **Brigitte Dahan**, sculptrice et céramiste de Bromont.

Brigitte Dahan travaille l'argile, matière première du vivant qui est au cœur de sa démarche. Du microscopique au macroscopique, l'artiste interroge l'origine, la nature et la finalité de la vie alors qu'elle questionne la relation de l'humain avec la nature et sa place dans les écosystèmes planétaires.

Immortelle 3, Brigitte Dahan, argile et verre, 2024.

Premier Prix Sculptures Desjardins 2025.

L'artiste qui remporte le premier Prix Sculptures Desjardins de l'édition sera invité à présenter un corpus d'œuvres l'année suivante, recevra un cachet et sera en tête d'affiche.

Les conditions pratiques de l'exposition

Les œuvres sont installées au cœur des plates-bandes du Jardin Moore et doivent cohabiter avec un environnement vivant ainsi qu'avec un public nombreux et familial. Les éléments suivants visent à faciliter cette intégration.

- 14 artistes sculpteur(e)s sont sélectionnés par un jury professionnel.
- Chaque artiste présente **au moins deux sculptures**. Une troisième proposition est la bienvenue.
- Les œuvres doivent être conçues **pour l'extérieur et réalisées dans des matériaux durables et résistants aux intempéries** (pierre, métal, résine, céramique, verre, bois ou assemblages).
- **La hauteur minimale acceptée est de 90 cm (3 pieds)**, socle inclus. Le socle est fourni par l'artiste.
- L'emprise maximale au sol est de **1 m²**, afin de préserver les plantations.
- Les œuvres doivent être facilement déplaçables et ne peuvent être fixées de façon permanente au sol.
- Les œuvres doivent être stables, bien ancrées, résistantes au vent et sécuritaires pour le public.
- Le jardin ne fournit pas de dalles ni d'ancrages.
- **Installation: jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 juin 2026.**
- Démontage fin septembre 2026.

Le comité organisateur pourra refuser l'installation d'une œuvre si ces conditions ne sont pas respectées. Chaque artiste demeure responsable de ses assurances. Le Jardin Moore possède une couverture en responsabilité civile qui ne couvre pas les œuvres.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Si vous n'avez **jamais exposé au Jardin Moore**, bienvenue à la relève! Veuillez faire parvenir ****UN DOSSIER COMPLET**** en incluant cette page à cette adresse : sculpturesaujardin@gmail.com

Pour les artistes ayant **déjà exposé au Jardin Moore**, veuillez simplement nous faire parvenir ce formulaire et la description des sculptures que vous avez l'intention de présenter cette année avec leur photo ou croquis.

Seuls les inscriptions et/ou les dossiers livrés à la date d'échéance seront analysés par les membres du jury de sélection. Vous serez avisé des résultats par courriel à la fin mars.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DIMANCHE 22 MARS 2026

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Site WEB :	

** COMPOSITION D'UN DOSSIER COMPLET **

- Ce formulaire d'inscription complété;
- Un résumé de CV (2-3 pages) et votre démarche artistique;
- Photos de cinq (5) créations existantes prises en extérieur, aux formats .png ou .jpg /300 dpi / max 2 MB, accompagnées de leur description. La qualité des photos présentées est très importante à l'étape de la sélection.
- La description des sculptures que vous avez l'intention de présenter cette année et leur photo ou croquis.

Pour toute question, écrivez-nous SVP. : sculpturesaujardin@gmail.com